

AIAEIT

Autor(en): **Delay, Émile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **38 (1950)**

Heft 155: **Au service du Dieu vivant : hommage de reconnaissance à M. Emile Brunner**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ΑΔΙΑΛΕΙΠΤΩΣ

Seul celui qui réserve beaucoup de temps à la prière peut comprendre la parole de l'apôtre : « Priez sans cesse ».

Emile BRUNNER.

Formé de l'α privatif et de διαλείπω : laisser un intervalle (de lieu et de temps), l'adverbe ἀδιαλείπτως signifie : sans cesse, sans interruption. Il sert à désigner l'état d'une chose ou un acte qui ne connaît pas d'interruption de temps ou de lieu. C'est pourquoi on peut aussi très bien rendre l'idée contenue dans ἀδιαλείπτως par le terme positif : continuellement.

Cet adverbe apparaît quatre fois dans le N. T. Une fois : Rom. 1, 9 ; trois fois : I Thess. 1, 2 ; 11, 13 ; v, 17. Il n'est donc connu que de Paul et se trouve toujours en rapport, sans exception, avec des termes (verbes ou substantifs) qui signifient prier, prière. Avec προσευχή : Rom. 1, 9 ; avec προσεύχομαι : I Thess. v, 17 ; avec εὐχαριστέω : I Thess. 11, 13 ; avec μνεμονεύω (qui est une reprise de ce qui précède : μνείαν ποιούμενοι ἐπὶ τῶν προσευχῶν ἡμῶν) : I Thess. 1, 2. A deux reprises (Rom. 1, 9 et I Thess. 1, 2), il voisine avec l'adverbe πάντοτε qui marque la continuité temporelle (1).

C'est donc à bon droit que l'on peut dire que cet adverbe a, dans le N. T., une destinée conjointe à celle de termes signifiant prier. Le simple énoncé de ce mot devait autrefois (et doit aujourd'hui) susciter dans le cœur et l'esprit de ceux qui l'entendaient le terme qu'il appelle nécessairement et qu'il qualifie, et, réciproque-

(1) De la même famille, on ne trouve dans le N. T. que l'adjectif : ἀδιαλείπτος ος, ον (deux fois). Il sert à désigner le « chagrin continué » de Paul (Rom. 9 : 2). II Tim. 1 : 3 nous intéresse ici parce qu'on retrouve cet adjectif en rapport avec un terme qui signifie prière : et parce qu'il est renforcé par l'expression νυκτὸς καὶ ἡμέρας qui indique la durée temporelle aussi complète que possible.

ment, qui le qualifie. Προσεύχομαι et ἀδιαλείπτως (surtout dans l'expression : ἀδιαλείπτως προσεύχεσθε de I Thess. v, 17), ont chez l'apôtre Paul une communauté de destin à tel point que prononcer l'un, c'est rappeler l'autre. Ils sont inséparables. Et si προσεύχομαι, qui sans aucune exception signifie prier dans le N. T., est, à juste titre, considéré comme un *terminus technicus* servant à désigner l'acte de celui qui prie, ἀδιαλείπτως, à son tour, est chez l'apôtre Paul, aussi un terme technique déterminant la modalité de la prière (1).

La question est de savoir comment il faut entendre ἀδιαλείπτως en fonction de la prière ou, plus précisément, car nous sommes limité, quelle est la juste et complète compréhension de cet adverbe dans l'expression de I Thess. v, 17 : ἀδιαλείπτως προσεύχεσθε.

Nous acceptons, sans pouvoir le démontrer ici, que le terme προσεύχομαι contient déjà en lui-même une idée d'intensité de sentiments (du qualitatif) et une idée de fréquence de l'acte (du quantitatif) de celui qui est en présence de Dieu par le moyen de la prière. Nous avons acquis la certitude que ce sens n'est infirmé par aucun autre terme servant à désigner le rapport, par la prière, entre Dieu et l'homme.

Nous avons d'autre part pu constater que ἀδιαλείπτως bien loin d'être le seul terme servant à désigner la modalité de la prière, doit être complété par une série d'autres qui viennent enrichir les qualifications de la prière chrétienne sous le double rapport de la qualité et de la quantité.

A partir du point très particulier de I Thess. v, 17, vérifions la justesse d'une thèse générale.

Nous avons lu des *commentaires* à l'endroit de I Thess. v, 17 ainsi qu'un certain nombre d'ouvrages sur la prière. Nous n'avons jamais rencontré, chez les auteurs consultés, un embarras avoué en présence de l'interprétation à donner du « priez sans cesse ». Il n'en reste pas moins que l'on peut discerner un embarras implicite chez certains et surtout notre propre embarras à vouloir confronter les points de vue différents. Qui a raison, quelle est l'interprétation juste, voilà ce que se demande inévitablement celui qui cherche à saisir la complète compréhension de l'ἀδιαλείπτως προσεύχεσθε.

On rencontre plusieurs types d'interprétation que l'on peut pratiquement distinguer en disant que les uns donnent de l'ἀδιαλείπτως

(1) Cf. Ernst ORPHAL, *Das Paulusgebet*. Gotha, Klotz Verlag, 1933, p. 13.

une interprétation qualitative, les autres, une interprétation quantitative. D'autres enfin reconnaissent et proposent les deux interprétations à la fois.

Nous nous excusons auprès de ceux que nous avons ainsi catalogués. Nous y avons été contraint pour obtenir plus de clarté dans notre exposé. Chacun, d'ailleurs, en prenant contact avec les textes originaux, plus étendus que ceux que je me contenterai de citer ici, pourra apporter les nuances qui s'imposent.

A. L'INTERPRÉTATION QUALITATIVE

Les uns voient dans le « priez sans cesse » une prière continuelle dans le sens d'une attitude de vie qui se perpétue. « La prière à laquelle l'apôtre pense n'est pas nécessairement une prière verbale : c'est la « respiration de l'âme qui vit en Dieu » (1). La prière est alors au centre de la vie du chrétien. Elle en devient, avec la joie et la reconnaissance, l'essence : « das Wesen des erlösten Menschen » (2). Et qui dit essence dit qualité. Il est donc bien possible de parler ici d'une interprétation de la prière dans le sens qualitatif. Pour ces auteurs, le « priez sans cesse » ne saurait être simplement ramené à une prière verbale, continuellement ou périodiquement répétée et dont les termes seraient formulés avec précision. Ils ne veulent pas s'en tenir à la lettre (*buchstäblich*), ce serait une exagération malsaine (3), et dès lors, ils transposent (*übertragen*) l'exhortation paulinienne sur le plan de la vie priée.

C'est ce que fait Paul Christ (4). Sa tendance est d'envisager la prière comme un état de l'esprit, état tout intérieur, comme une

(1) Henri MONNIER, *Le Nouveau Testament* (« Bible du centenaire »). Paris, Payot, 1929, Note à I Thess. v, 17. Dans le même sens : W. LUEKEN, *Schriften des NTs.* à I Thess. v, 17 : « Die unaufhörliche Grundbestimmung des vollkommenen Christen sollte freudige, selige innere Harmonie sein, und ein fortwährendes Beten, freilich nicht mit Worten — damit enthielte die Forderung des Paulus eine unerträgliche Übertreibung — sondern ein halb bewusstes, halb unbewusstes Leben vor Gott und in Gott, ein alles Tun begleitendes Atemleben der Seele. »

(2) Martin DIBELIUS, *Handbuch z. N. T.* à I Thess v, 17.

(3) Albrecht OEPKE, *Das Neue Test. Deutsch*, à I Thess v, 17 : « Unaufhörliches Beten mit Worten zu verlangen, wäre ungesundene Übertreibung. Aber wo es recht steht, reiht sich in der Kette der Gebete Glied and Glied, und wortloses Auf-Gott-Gerichtetsein ist gerade die tiefste Form des Betens. »

(4) *Die Lehre vom Gebet nach dem N. T.* Leiden, E. J. Brill, 1886. Cf. p. 145-146.

manifestation en esprit, dépouillée de tout geste et même de paroles. Luttant contre la tendance catholique qui consiste à réciter de nombreuses prières, il n'hésite pas à parler de l'ἀδιαλείπτως προσεύχεσθε comme d'une « expression hyperbolique » qu'on ne saurait prendre à la lettre (1).

Nous notons donc ce constant souci, dans l'interprétation du « sans cesse », de le transposer et de le situer au cœur même de la vie de prière du chrétien, de le spiritualiser, c'est-à-dire de convertir le sens littéral en un sens spirituel.

B. L'INTERPRÉTATION QUANTITATIVE

Nous ne prétendons pas que cette « transposition » soit impossible, voire incorrecte. Nous nous bornons, pour l'instant, à constater que nous trouvons une autre interprétation, plus près du texte, plus attachée à la lettre, ou, tout au moins, qui donne au « sans cesse » un autre accent, plus précis, plus concret, un accent non plus qualitatif, mais surtout quantitatif.

Jean Calvin parle volontiers de « prières assiduelles » comme de moyens de nous réjouir « perpétuellement ». Comme notre joie est attaquée tous les jours, et même toutes les heures et minutes, la prière incessante est nécessaire (2). Dans l'*Institution*, nous rencontrons aussi des expressions comme : « Il nous faut prier en tout temps » ou « ... qu'il y a occasion de prier à chacune heure » (3). Ou encore : « ... pource toutesfois que nostre fragilité est telle, qu'elle a affaire de beaucoup d'aides, et que nostre paresse a grand besoin d'estre esveillée, il est bon qu'un chacun pour plus grand exercice de prier, se constitue en son particulier certaines heures, lesquelles ne se passent point sans oraison... » (4)

(1) « Dass seine Mahnung gleichwohl nicht buchstäblich aufgefasst und in mönchischen Gebetmüssigang befolgt wurde, dafür sorgte die als Gegengewicht allerdings notwendige Mahnung zur Arbeit mit eigener Hand... » On trouve une même argumentation chez Ignaz ROHR, *Das Gebet im N. T.* Münster i. W., Verl. Aschendorff, 1924. « Eine buchstäbliche Befolgung war unmöglich. », p. 21.

(2) *Commentaires*. Paris, Meyrueis, 1855, à I Thess. v, 17.

(3) *Institution*. Paris, Meyrueis, 1859, t. II, p. 199. Cf. p. 200.

(4) *Ibid.* p. 239. Cf. aussi *Commentaires* à Mat. VII, 7-11 où Calvin parle de la prière comme d'une « règle ». *Id.*, *Commentaires* à Luc XVIII, p. 382-383.

D'autres textes, bien caractéristiques, de Greeven, de Quervain, de Heiler, sont là pour nous mettre en garde contre une spiritualisation excessive du « sans cesse ». Ils considèrent même l'« übertragene Bedeutung » comme une erreur d'interprétation. Nous préférons parler d'un passage par trop rapide de l'acte de prier à l'état de prière, ou, si nous reprenons le vocabulaire que nous avons choisi, du quantitatif au qualitatif. Écoutons.

« Ce n'est point une exigence exagérée et impossible à remplir quand il est dit : « Priez sans cesse » (I Thess. v, 17). On est facilement enclin à dire que cet ordre ne concerne pas la prière particulière et qu'il suffit à l'homme d'être soutenu par une disposition à prier (*Gebetsstimmung*). Or, cette expression : disposition à prier est insuffisante. Elle anéantit ce dont il s'agit dans la prière. » (1)

« Dédaigner un ordre de prier n'est pas le signe d'une plus riche connaissance de la foi. Cela ne vient pas d'une plus profonde compréhension de la foi. C'est méconnaître l'action de l'Esprit de Dieu qui ne libère pas l'homme de toute discipline... » (2)

« Il reste toujours clair qu'il (Paul) parle, aussi ici, de sa prière comme d'un exercice habituel dans lequel s'introduit la prière de reconnaissance pour les fruits de l'Évangile à Philippes. De même, au début de ses lettres aux Corinthiens et aux Ephésiens, Paul mentionne aussi qu'il se souvient de ses lecteurs dans ses prières. » (3)

« On ne devrait pas presser ἀδιαλείπτως de manière à établir que l'acte de la prière, dans le sens courant du terme, ne peut être exigé comme incessant et que prier doit donc avoir une signification transposée d'une vie de prière en Dieu. Paul dit, là où il parle de sa vie de prière, aussi sans détours : αἱ προσευχαί μου et pense, en disant cela, à des actes particuliers. Les paraboles de Jésus (le juge inique, l'ami importun) nous conduisent dans la même direction. C'est pourquoi nous avons à comprendre ἀδιαλείπτως προσεύχεσθε dans ce sens : Ne soyez jamais lassés de toujours et toujours à nouveau prier... » (4)

« Les théologiens anciens, tout comme les théologiens modernes, ont restreint par de nombreuses clauses, de nombreuses restrictions,

(1) Alfred DE QUERVAIN, *Das Gebet*. Zollikon-Zurich, Ev. Verlag, 1948, p. 91.

(2) *Ibid.*, p. 93. Cf. aussi p. 8.

(3) Heinrich GREEVEN, *Gebet und Eschatologie im N. T.* Gütersloh, Bertelsmann, 1931, p. 138.

(4) *Ibid.*, p. 139.

l'ordre de Jésus de prier sans cesse ; ils l'ont affaibli et transposé... et pourtant le sens textuel de ce mot est psychologiquement évident. » (1)

C. LA DOUBLE INTERPRÉTATION

Apportons enfin l'opinion d'auteurs qui, soucieux de bien comprendre I Thess. v, 17, expriment des avis plus complets et maintiennent l'interprétation quantitative et qualitative de l'ἀδιαλείπτως.

K. Böhme, après avoir parlé de la vie de prière, nous montre aussi l'apôtre Paul priant toujours, sans cesse et exigeant de ses lecteurs une même prière ininterrompue « in allen Dingen » (2). De même James H. Conkey. Pour lui, I Thess. v, 17 décrit assurément une attitude de prière. Mais il ajoute que la vie de prière (« Gebets leben ») — le qualitatif — est faite de prières journalières, régulières (« tägliche, regelmässige ») (3).

F. Heiler reconnaît les actes de prière comme indispensables à l'état de prière, le quantitatif au service du qualitatif. « Ce n'est pas, dit-il, de temps en temps, quand nous pressons une profonde détresse ou une grande souffrance, que nous devons nous approcher de Dieu (par la prière). Non. Mais quotidiennement et à chaque heure (« täglich und stündlich »). Nous devons « prier sans cesse », comme l'apôtre le dit (I Thess. v, 17), c'est-à-dire que notre prière doit s'élargir de manière à former une vie de prière. Notre vie tout entière doit être un commerce ininterrompu avec Dieu. » (4)

C'est cette même position, que nous avons déjà signalée chez Oepke, cité plus haut, puisqu'il parle de cette chaîne de prières qui aboutit au « wortlos Auf-Gott-Gerichtetsein ».

Après avoir dépeint l'apôtre Paul comme un homme de prière infatigable, Ernst Orphal démontre que la prière de Paul n'est pas seulement une union mystique avec Christ, union sans paroles, mais un acte de tous les jours, aussi nécessaire que le pain quotidien (5). C'est à ce propos qu'Orphal parle de l'ἀδιαλείπτως comme d'un *terminus technicus* de l'atelier de prière de l'apôtre.

(1) Frédéric HEILER, *La prière*. Paris, Payot, 1931, p. 410-411. (Trad. Krüger et Marty, d'après la 5^e éd. all.)

(2) *Das paulinische Gebet*. Berlin, Georg Reimer, 1902, p. 426.

(3) *Das Gebet*. 1907, p. 80.

(4) *Das Geheimnis des Gebets*. München, Kaiser Verl., 1919, p. 35.

(5) *Op. cit.*, p. 13.

Paul veut-il dire par là qu'il est homme à prier continuellement et de manière formaliste (« ein formaler Kettenbeter ») ? Aurait-il pris cette habitude aux pieds de Gamaliel, ou dès son enfance, au contact du pharisaïsme strict ? Sans doute ne faut-il pas négliger ce facteur extérieur qui lui viendrait de son excellente éducation pharisienne (1).

Quoi qu'il en soit, dit Orphal, « la régularité s'impose à lui (Paul) comme un devoir, une promesse qui doit être tenue dans n'importe quelle situation et dans n'importe quel lieu » (p. 14).

Paul serait infidèle à ses propres yeux, s'il ne priait sans cesse dans le sens le plus élémentaire de ce mot. A cet élément de régularité (du quantitatif) s'ajoute celui de l'intensité (du qualitatif). Paul introduit dans les formes traditionnelles une force nouvelle d'une rare intensité. Il utilise les formes de prières de la synagogue et en respecte les temps. Mais, à partir d'elles, il crée des habitudes chrétiennes et des temps chrétiens. La coutume, par exemple, de commencer une lettre par une prière d'intercession et de reconnaissance, il en fait une occasion de prière authentique, profonde, cordiale. On ne saurait l'accuser de sacrifier au goût du temps ou d'imiter servilement, car nul n'a été plus original que lui dans ses productions, ni plus créateur. Et au delà des temps de prière, il a connu la vie de prière, active, féconde (« betbereit zu leben »).

Or ce que Paul s'est donné comme devoir de conscience, ce qui le fortifie et le soutient, il le demande aussi de ses frères dans le Seigneur.

Harder, lui, n'admet que I Thess. v, 17, comme témoin, chez Paul, d'une prière continuellement exercée (2). Mais cet auteur ne veut rien savoir d'une prière qui serait un *fatigare deum* grâce à la répétition infinie des mêmes demandes (3). La règle de bien prier,

(1) C'est l'une des thèses de Günther HARDER, *Paulus und das Gebet*. Gütersloh, Bertelsmann, 1936, qui ne voit d'abord dans le « priez sans cesse » que « respecter les temps de prières fixes du judaïsme ». Il faut préférer l'opinion de Werner BIEDER (*Theol. Zeitschrift*, Jan.-Feb. 1948, p. 38), qui parle à ce sujet de la « jüdische Komponente » — mais non la seule — de la prière paulinienne. Cf. aussi dans le même sens : GREEVEN, *op. cit.*, p. 136.

(2) « Wichtig für den Gedanken des ständig geübten Gebets werden nur zwei Gebetsparänesen, im Thessalonischer- und Epheser-brief (I Thess. v, 17 ; Eph. vi, 18). » Il abandonne Eph. vi, 18 pour ne retenir que I Thess. v, 17 : « Die kurze Paränese des I Thessalonicherbriefes ist also die einzige Bezeugung einer Anschauung vom ständig geübten Gebet. » (*Op. cit.*, p. 17.)

(3) *Op. cit.*, p. 19.

en quantité comme aussi en qualité, se situe au niveau d'une vie spirituelle dominée par la présence de Dieu ⁽¹⁾. C'est cet auteur lui-même qui parle de la « zeitliche und inhaltliche Intensität des Gebets ».

D. CONCLUSION

Les exégètes qui donnent à l'ἀδιαλείπτως un sens qualitatif et ceux qui l'interprètent dans le sens quantitatif n'ont certes pas entièrement tort. Mais ils ne retiennent qu'un aspect de la question. Ils énoncent des demi-vérités. Ils ne voient pas que les idées ou les termes qu'ils opposent, bien loin de s'exclure, se conjoignent dans la vie et sont complémentaires les uns des autres.

Pour bien comprendre l'ἀδιαλείπτως, en fonction de la prière, il faut donc renoncer à statuer une différence essentielle (autre que verbale et pratique) entre quantité et qualité, acte et état, explicite et implicite, comme on l'a fait pour ces autres « couples » : immanence et transcendance, sujet et objet, etc. ⁽²⁾.

Bien plus, il est nécessaire de reconnaître désormais que le quantitatif (prières assiduelles, régulières, exercices répétés, ascèse, les temps, les lieux, etc.) est au service du qualitatif (qui dépend de

⁽¹⁾ « Wie die genannte Stelle (I Thess. v, 17) im Thessalonicherbrief zeigt, ist das Gebet neben Geist und Prophetie ein wesentliches Stück des von Gott geheiligten Lebens, das die Verbindung mit der göttlichen Welt aufrecht hält. Unablässig beten bedeutet für Paulus in diesem Zusammenhang, so viel und so oft beten, wie es das geistliche Leben zu einer Aufrechthaltung nötig hat, dass also der Beter bei jedem neuen Gebet gewiss ist, noch in Verbindung mit Gott zu stehen. Die Gewissheit zu Gott zu beten, ist also letztlich der Masstab für die zeitliche und inhaltliche Intensität des Gebets. Das Gebet orientiert sich an der Wirklichkeit des von Gott geheiligten Lebens. » (p. 19).

⁽²⁾ Pour bien montrer l'imbrication, souvent inaperçue, du quantitatif et du qualitatif (ou du continu et du discontinu), prenons l'exemple de la ligne. L'homme de la rue n'y voit qu'un trait continu, tandis que le mathématicien sait bien que la ligne est une infinité de points infiniment rapprochés les uns des autres. Il en est de même des couleurs que l'on dit volontiers qualitativement différentes. Or, ces couleurs nous sont données par un certain nombre de vibrations qui frappent notre rétine et qui varient en nombre (en quantité) suivant les couleurs. « On pourra donc bien dire qu'au sens le plus large la qualité, comprenant tout ce qui peut être affirmé d'un sujet, contient quantité... » (LALANDE, *Vocabulaire de la philosophie*, vol. II, p. 659).

Dieu, du Christ et de l'Esprit ⁽¹⁾ et qui fait la vie de prière, qui crée l'esprit de prière, l'état de prière, la vie priée, etc.). Et inversement que le second est au service du premier puisque, en définitive, ces deux aspects de notre vie de prière forment un tout conjoint et qu'ils sont inséparablement mêlés l'un à l'autre. Ils se conditionnent mutuellement. Ils s'enrichissent réciproquement. Ils sont fonction l'une de l'autre.

Emile DELAY.

(1) Nous n'avions pas, dans ces lignes, à nous poser la question de savoir ce qui rend possible la pratique du « priez sans cesse » dans sa double exigence. A cet égard, le contexte (v. 18) est à lui seul déterminant : « Car c'est ce que Dieu a voulu pour vous dans le Christ Jésus. » Ainsi cette spiritualité dont la qualité et la quantité sont un défi à la misère humaine, Dieu l'a voulue pour nous, Dieu l'a rendue praticable pour nous, quand il a livré Jésus-Christ à cause de nos fautes et l'a ressuscité à cause de notre justification. La prière continuelle (actes et état) est notre seule manière de répondre au don de Dieu en ce sens qu'elle nous est donnée par lui.